

**CONSEIL MUNICIPAL DE MENARS
PROCES-VERBAL - DELIBERATIONS
SEANCE DU 22 FEVRIER 2016**

ETAIENT PRESENTS : Yves GEORGE, le Maire,
Madame LE FLOCH Claire, MARTIN Dominique, ROSSIGNOL Anne,
Messieurs, GLEDEL Georges, LASNIER Henri, PESME Olivier, PREVOST Guy, TALBOT Alain,
TOUZELET Serge, VIRLET François.

ABSENTS ET EXCUSES : DOS SANTOS Féliberto, OLESKOW Philippe, TRIOREAU Philippe.

POUVOIRS : Monsieur DOS SANTOS Féliberto donne pouvoir à PREVOST Guy
Monsieur OLESKOW Philippe donne pouvoir à LASNIER Henri
Monsieur TRIOREAU Philippe donne pouvoir à GEORGE Yves

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LE FLOCH Claire

DATE DE LA CONVOCATION 16 Février 2016

Nombre de conseillers	15
En exercice	14
Présents	11
Absents excusés	3
Pouvoirs	3

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 25 janvier 2016.

DELIBERATIONS

- Elaboration du P.LU. – Amortissements
- Personnel : Régime indemnitaire
- Redevance d'occupation du domaine public – Opérateur Orange

AUTRES POINTS

- Restes à Réaliser 2015
- 1^{er} examen du budget primitif 2016
- Commissions communales et communautaires
- Décisions du maire
- Commissions communales et communautaires
- Questions diverses

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 heures.

APPROBATION DU PRECEDENT PROCES-VERBAL

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler sur le précédent procès-verbal du 25 Janvier 2016. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

ELABORATION DU P.L.U. – AMORTISSEMENTS - DELIBERATION NO 2016-

Selon les normes comptables de la M14, il est nécessaire d'amortir les frais d'étude afférents à l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)** pris en charge par la collectivité de 2013 à 2015 pour la somme de 17 745.22€ TTC. S'agissant du calcul des amortissements, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe la durée de l'amortissement à dix ans soit une dotation annuelle de 1774,52€.

PERSONNEL – REGIME INDEMNITAIRE – DELIBERATION NO 2016-

Le conseil municipal, unanime, décide de réactualiser, à compter du 1^{er} mars 2016, l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) selon les dispositions en vigueur indexées sur la valeur du point ainsi que les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables. Il est rappelé que cette indemnité est versée mensuellement, au prorata temporis pour les agents à temps non complet.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – REDEVANCE OPERATEUR ORANGE - DELIBERATION N° 2016-

Vu les décrets en vigueur relatifs au régime des redevances pour occupation du domaine public par les installations d'infrastructure de télécommunication, Monsieur le Maire propose de réactualiser le montant de la redevance pour l'année 2015 soit 40.25€ du km pour 12.980 km d'artère en sous-sol, 53.66€ du km pour 3.646 km d'artère aérienne ce qui représente un montant total de 718.09€. Le conseil municipal, unanime, approuve la redevance 2015 demandée à l'opérateur Orange.

RESTES A REALISER – BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur le Maire présente les principales orientations budgétaires permettant au conseil municipal d'être informé et ainsi d'éclairer leur choix en vue du vote du budget. Monsieur le maire commente les résultats de l'exercice précédent, les marges de manœuvre dont dispose la collectivité pour les futurs investissements, en maintenant un équilibre financier indispensable pour la réalisation des projets et travaux. Pour l'exercice 2016, il est constaté, en section de fonctionnement, une augmentation des dépenses de l'ordre de 10% et une baisse des dotations de l'ordre de 5% dont la D.G.F, (Dotation Globale de Fonctionnement) principale ressource versée par l'Etat. Les chiffres définitifs du budget 2016 seront arrêtés et approuvés au prochain conseil municipal du 21 mars.

COMMISSIONS COMMUNALES ET COMMUNAUTAIRES

COPIL – H.LASNIER : La commission pilote semble hostile au projet de la Z.A.C. des Coutures. Monsieur le Maire apporte de solides arguments sur le bien-fondé de cette Z.A.C qui répond aux exigences du P.L.H. (Plan Local de l'Habitat). Une prochaine réunion se déroulera en mairie le mardi 8 mars prochain, l'objectif étant de croiser les enjeux d'habitat (ZAC des Coutures), le développement économique (Zone d'activités le Courtois) et les infrastructures de voirie (voie de desserte de la zone d'activités).

COMMISSION HABITAT AMENAGEMENT AGRICULTURE ET TRANSPORT – H.LASNIER : Sujet évoqué lors de la dernière réunion du 26 janvier : la biodiversité avec la passation d'une convention avec le syndicat apicole de Loir et cher et le Groupement de défense sanitaire pour lutter contre le frelon asiatique.

DECHETS CADRE DE VIE ET FOURRIERE – F VIRLET : Il a été décidé de développer la régie de l'Agglo pour optimiser le service rendu aux usagers et réduire ainsi le recours à des prestataires privés. Est prévue une harmonisation du service rendu sur les collectes de déchets ménagers avec la rationalisation des

fréquences de collecte ainsi qu'au niveau de la TEOM avec proposition d'un lissage du taux sur deux ans vers un taux cible de 10,67%, ce qui entraînera une baisse du taux pour 76% des habitants.

INFORMATIONS – LASNIER HENRI

LOTISSEMENT DE LA COUR DU PUIITS : Trois terrains restent à vendre.

TERRAIN ZAC DES COUTURES : Acte notarié signé chez le notaire pour l'acquisition du terrain cadastré AB303 situé chemin du Pas Saint Martin pour une contenance de 2095m2.

SICALA : Dissolution du Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents de Loir et Cher. Ce syndicat mixte contribuait peu ou prou à la cohésion des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire, ses principales missions étant la prévention des inondations et la gestion de la qualité de l'eau.

INFORMATIONS – LE FLOCH CLAIRE

CIAS : Formation envisagée sur le maintien des personnes âgées à domicile.

INFORMATIONS – PREVOST GUY

TRAVAUX : L'effacement des réseaux Haute Tension, depuis la sortie de Ménars et ce jusqu'à la commune de la Chaussée St Victor, est en cours de réalisation.

INFORMATIONS – TOUZELET SERGE

SECURITE : La commission se réunira le jeudi 7 avril prochain à 18h30 en mairie pour évoquer les points suivants : Mise en place de la sécurité, Vidéos protection, Voisins vigilants et mise à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

DECISION DU MAIRE

NEANT

QUESTIONS DIVERSES

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21H15.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Et ont signé au registre les membres présents.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du CGCT.

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
GEORGE Yves le Maire		PESME Olivier	
DOS SANTOS Félisberto	Absent excusé – pouvoir à PREVOST Guy	PREVOST Guy	
GLEDEL Georges		ROSSIGNOL Anne	
LASNIER Henri		TALBOT Alain	
LE FLOCH Claire		TOUZELET Serge	
MARTIN Dominique		TRIOREAU Philippe	Absent excusé – Pouvoir à GEORGE Yves
OLESKOW Philippe	Absent excusé – Pouvoir à LASNIER H	VIRLET François	